

RGPD-DPO : Maîtriser les fondamentaux du RGPD et comprendre la mise en conformité

21 heures

PDP0001

OBJECTIFS

- Clarifier les règles à respecter issues du RGPD, de la loi informatique et libertés et comprendre leur articulation avec le code de la santé publique.
- Comprendre et mettre en pratique les grands principes en prenant en compte les spécificités liées au secteur de la santé
- Définir les étapes de mise en place du RGPD
- Utiliser des outils adaptés pour la mise en place concrète du RGPD
- Savoir élaborer un plan d'actions

PROGRAMME

S'approprier les concepts et les définitions

- S'approprier le concept de données personnelles
- S'approprier le concept de données sensibles
- S'approprier le concept de traitement
- Savoir qualifier les acteurs

Savoir appliquer les principes, avoir les bons réflexes

- Le principe de licéité et de loyauté des traitements
- Le principe de limitation des finalités
- Le principe de minimisation des données
- Le principe de pertinence et d'adéquation des données à la finalité poursuivie
- Le principe de conservation limitée des données
- Le principe de sécurité et de confidentialité des données

Connaître et appliquer le droit des personnes

Comprendre la mise en conformité et la mettre en pratique

- Comprendre les missions du DPO
- Comprendre la responsabilisation des acteurs
- Maîtriser le principe de la gouvernance et utiliser de bons outils

MAÎTRISER les outils du DPO : La carte mentale

Sécuriser ses traitements d'un point de vue juridique

- Comprendre la sous-traitance
- Savoir inclure les contraintes du RGPD dans les appels d'offres
- Focus sur l'hébergement de données de santé
- Savoir gérer un contrôle de la CNIL

Sécuriser ses traitements d'un point de vue technique

- Savoir reconnaître et gérer les violations de données

Public visé

Agents exerçant en établissement de la fonction publique hospitalière.

Pré-requis

Personnel concerné par le traitement des données personnelles

Modalités pédagogiques

En présentiel activités mixtes privilégiant la participation active des apprenants (exposé interactif, exercices de découverte, construction collective, temps individuels de réflexion, quizz, ...).

Moyens et supports pédagogiques

Support(s) de formation par apprenant

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en cours et fin de formation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification.



